



## UNSA DOUANES

139 rue de Bercy  
Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1  
75012 PARIS

Site Internet : <http://www.unsadouanes.org>  
Facebook : <https://www.facebook.com/UNSA Douanes>  
Twitter : <https://twitter.com/unsadouanes>  
Google+ : <http://gplus.to/UNSA Douanes>  
YouTube : <https://www.youtube.com/user/UNSA Douanes>  
Flickr : <http://www.flickr.com/photos/unsadouanes/>

Affaire suivie par : Vincent THOMAZO  
Portable : 06.61.71.67.90  
Téléphone DG : 01.57.53.29.26  
Téléphone siège : 01.01.53.17.86.76 ou 79  
Télécopie siège : 01.53.17.86.75  
Mél : [unsadouanes@gmail.com](mailto:unsadouanes@gmail.com)  
Mél : [unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr](mailto:unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr)

PARIS, LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2013

Le Secrétaire Général de l'UNSA Douanes  
à  
Madame Hélène CROCQUEVIEILLE  
Directrice Générale des Douanes et Droits  
Indirects

Objet : Mise en œuvre du décret n°95-313 du 21 mars 1995 modifié relatif  
aux zones urbaines sensibles.

Réf. : **2013/024**

Madame la Directrice générale,

Par lettre à votre adresse le 27 février dernier le syndicat UNSA DOUANES attirait votre attention sur la mise en œuvre du décret n°95-313 du 21 mars 1995 modifié relatif aux zones urbaines sensibles et sur les difficultés qu'il risquait d'engendrer en douane.

Par courrier daté du 7 mai vous nous répondiez qu'il vous paraissait « préférable d'attendre que le cadre réglementaire soit complètement stabilisé avant de lancer des travaux en interne. »

Il y a peu à l'occasion d'une audience au cabinet du Ministre, nous avons appris que le ministère souhaitait voir évoluer ce dossier très rapidement.

Or, nous constatons qu'à la DGFIP, par exemple, les travaux sur ce sujet sont bouclés depuis le 23 septembre dernier.

Aussi, Madame la Directrice Générale, nous vous demandons à nouveau la mise en place rapide d'un cycle de groupes de travail, afin que nous puissions mettre en place un certain nombre « d'amortisseurs » permettant l'application de cette réglementation dans les meilleures conditions possibles.

D'ici là nous restons à votre disposition pour une rencontre qui nous permettrait d'engager au mieux le dialogue social sur ce sujet hypersensible.

Je pense inutile de vous rappeler que la sensibilité de ce dossier nécessite de bien préparer sa mise en place, et que sans une longue concertation préalable nous allons à l'échec.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Vincent THOMAZO  
Secrétaire général UNSA DOUANES